



Au théâtre, Chirinne Ardakani met le patriarcat sur le banc des accusés

Avocate de la Prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, la pénaliste d'origine iranienne se tient aux côtés des victimes du régime des mollahs. Attachée à défendre les droits des femmes, elle met en scène cette expertise dans une pièce où elle incarne la procureure du patriarcat.

Par [Clémentine Goldszal](#)

Publié aujourd'hui à 06h00, modifié à 09h21

Elle arrive un peu en avance et c'est, souligne-t-elle, exceptionnel. Chirinne Ardakani, 34 ans, fard à paupières aux couleurs de l'arc-en-ciel, Perfecto en cuir noir, bracelets aux poignets et bagues aux doigts, court toujours et partout. Ce jour-là, cette militante pour les droits humains et avocate pénaliste, qui défend aussi les étrangers, sort d'une audience.

Le rouge à lèvres carmin qu'elle portait au tribunal s'est estompé sur le chemin, mais le feu qu'elle dégage réchauffe instantanément le Théâtre de la Concorde, désert à cette heure. Le 2 juin, elle investira le lieu pour une nouvelle représentation du *Procès fictif d'une histoire mondiale du patriarcat*, qu'elle a déjà joué à guichets fermés en juin et en octobre 2025.

Chirinne Ardakani dégage la même ferveur sur les planches, en tête de cortège de manifestations féministes, à la tribune de l'assemblée générale d'Amnesty International et dans les prétoires des tribunaux. Pour créer ce « procès fictif du patriarcat » qu'elle a écrit et dans lequel elle incarne la procureure, elle a mis à profit son expérience d'avocate, sa colère, son éloquence et sa culture.

« Je défends l'homme mais je combats le mâle »

Spécialisée dans la défense des accusés et des prévenus – ce qui lui permet, pointe-t-elle, « d'avoir le dernier mot » dans les salles d'audience –, elle passe une partie de sa vie professionnelle à côtoyer les auteurs de violences faites aux femmes. « *Je me demande chaque matin s'il m'est encore possible de défendre des hommes et, le jour où je ne le pourrai plus, je changerai de métier. Mais, pour l'instant, je me dois d'être à cet endroit parce que si ça n'est pas moi, ce sera peut-être un confrère qui prendra la robe comme alibi pour jeter les parties civiles en pâture. Je revendique une défense pénale féministe faite d'une confrontation opiniâtre mais qui refuse la grossièreté, la brutalité et la misogynie judiciaire ordinaire. Au tribunal, je défends l'homme mais je combats le mâle, je défends l'individu et pas sa "cause".* »

Le désir de vengeance qu'elle ressent en côtoyant victimes et « auteurs », elle l'a trouvé parfaitement représenté dans une peinture d'Artemisia Gentileschi, *Judith décapitant Holopherne* (1612-1613). La peintre baroque italienne y prête ses traits à Judith et ceux de son propre violeur, l'artiste Agostino Tassi, à Holopherne, dont elle tranche la gorge. « *Ce geste expiatoire de retourner l'arme contre le bourreau sur la toile est révolutionnaire : c'est utiliser l'art comme fonction réparatrice. Ça n'est ni de la justice, ni de la vengeance, mais un chemin possible de libération, une reprise du pouvoir symbolique et politique.* » L'œuvre, « *allégorie parfaite de la chute du patriarcat* », figure sur l'affiche du spectacle du Théâtre de la Concorde.

« Parler a été mon assurance-vie »

Sur les planches comme à la barre, les outils mis en œuvre pour mettre fin à l'impunité des agresseurs restent les mêmes pour Chirinne Ardakani : « *La loi et ma parole. Depuis toute petite, parler a été mon assurance-vie.* » Née prématurée à Paris, elle passe ses premières semaines de vie à l'hôpital, dans un incubateur. Elle sort de cette « *petite boîte* » avec, dit-elle, une furieuse envie d'exister et, très vite, de se faire entendre. Sa mère, infirmière, et son père, chirurgien, se sont rencontrés en Iran, mais ont été contraints au départ par le régime théocratique de Khomeyni.

A leur arrivée en France, au milieu des années 1980, ils se sont installés dans un immeuble du quartier Beaugrenelle, dans le 15^e arrondissement de Paris, dans lequel de riches exilés iraniens louaient des logements aux nouveaux arrivants. « *Mon père, issu d'un milieu privilégié, parlait le français. Ma mère, pas. Elle en a été pénalisée à chaque instant de sa vie, et j'ai très tôt été témoin des différences de classe et de genre jusque dans l'exil : elle avait beaucoup plus à perdre à rester en Iran que lui. Alors que la République islamique était, pour elle, un péril existentiel, mon père lui, est rapidement reparti, ne s'accommodant pas de la perte de son prestige professionnel* », dit-elle.

Elle est donc élevée en farsi par sa mère et ses amies jusqu'à ses 3 ans, âge où le français lui est transmis par son beau-père, acteur de théâtre. Sa mère, entre-temps, a quitté le monde médical pour ouvrir un restaurant iranien près de la porte de Clignancourt. Le goût du pays de ses parents ne la quitte pas, mais Chirinne Ardakani, malgré les étés passés en Iran à visiter sa famille, « *oublie* » progressivement sa langue maternelle. Elle la reconvoque près de trente ans plus tard, en 2022, quand elle s'élance dans le combat féministe contre le régime des mollahs, à la suite du meurtre de Jina Mahsa Amini qui provoquera le mouvement Femme, vie, liberté.

Fondatrice du collectif Iran Justice

« *Le persan est devenu ma langue de lutte* », dit-elle. A l'automne 2022, elle fonde le collectif de juristes Iran Justice, pour porter la cause des prisonniers politiques iraniens auprès des juridictions française et internationale, militant notamment pour la reconnaissance de la notion d'« *apartheid de genre* ». Elle devient aussi l'avocate de la Prix Nobel de la paix emprisonnée Narges Mohammadi ([libérée sous caution le 10 mai pour raisons de santé](#)) et des otages Cécile Kohler et Jacques Paris, de retour en France depuis le 8 avril.

Pour eux, elle fait le contraire de ce qu'exige habituellement son rôle d'avocate : « *Un avocat ne fait jamais cause commune avec celle de son client, mais il y a une exception : pour défendre les dissidents politiques incarcérés par un régime autoritaire, il faut défendre leurs idées.* » C'est ce à quoi elle s'emploie depuis lors, dans cette langue qu'elle reparle aujourd'hui avec sa mère – une habitude qu'elle avait perdue il y a bien longtemps.

[Clémentine Goldszal](#)